

15^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des membres de la Caisse Desjardins Des Rivières de Québec tenue le mercredi 9 avril 2025, à distance, par conférence Web.

Présences : L'assemblée est composée des membres, administrateurs, gestionnaires, employés et invités. Il y a 47 écoutes en direct et 99 en réécoute.

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'assemblée
 - 1.1 Mot de bienvenue
 - 1.2 Message du président du Mouvement Desjardins
2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée
 - 2.1 Règles pour participer à l'AGA
 - 2.2 Nomination des personnes scrutatrices
 - 2.3 Adoption de l'ordre du jour
 - 2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2024
3. Retour sur l'année 2024
 - 3.1 Rapport du conseil d'administration
 - 3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques
 - 3.3 Rapport financier
 - 3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu
4. Période de questions
5. Propositions soumises au vote
 - 5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) (vote en différé)
 - 5.2 Élection des membres du conseil d'administration
 - 5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection
 - 5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature
 - 5.2.3 Présentation des personnes candidates
 - 5.2.4 Élection par acclamation
 - 5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats
6. Fin de la rencontre et remerciements
7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Mot de bienvenue

La séance est ouverte à 18h30, sous la présidence de Mme Mireille Guay qui souhaite la bienvenue à tous les participants. Elle constate le quorum et déclare la réunion régulièrement et validement constituée.

Mme Taïna Lavoie se présente à titre d'animatrice et maître de cérémonie. Elle est accompagnée de Mme Mireille Guay, présidente du conseil d'administration de la Caisse qui agira comme présidente d'assemblée, de Mme Nathalie Joyal, directrice générale de la Caisse, Mme Johanna Navas, présidente du comité de mise en candidature, M. Jean-Yves Parent, secrétaire du Conseil d'administration et Mme Mélanie Pilote, vice-présidente du conseil d'administration.

L'animatrice mentionne qu'étant donné le mode virtuel de l'assemblée, il sera possible pour les participants de voter en direct et à distance sur certains sujets. Il y aura également une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours afin que les membres se prononcent sur la répartition des excédents annuels et les ristournes.

1.2 Message du président du Mouvement Desjardins

Les membres de l'assemblée sont invités à visionner une vidéo de M. Guy Cormier, président et chef de la direction du Mouvement Desjardins.

2. Fonctionnement et déroulement de l'assemblée

2.1 Règles pour participer à l'AGA

À l'aide d'une capsule vidéo, la présidente d'assemblée décrit les règles de fonctionnement ainsi que les modalités de participation à l'AGA et à la votation.

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Considérant qu'il y aura votation en direct pour cette assemblée à distance, Mme Mireille Guay recommande la nomination de deux (2) scrutateurs.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est proposé que Mme Anne Bordeleau, directrice soutien à la direction générale et Mme Roxane Marceau conseillère en communication, agissent comme scrutatrices.

Adopté à l'unanimité.

2.3 Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Jean-Yves Parent fait la lecture de l'ordre du jour de l'assemblée.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est proposé d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à la majorité.

2.4 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2024

Étant donné que le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été publié et déposé sur le site Internet de la Caisse et que les membres de l'assemblée ont pu en prendre connaissance, Madame Lavoie mentionne que la lecture de ce dernier sera dispensée.

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est proposé d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 10 avril 2024 tel que présenté.

Adopté à la majorité.

3. Retour sur l'année 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration

Madame Guay présente les membres du conseil d'administration et ceux qui ont quitté en cours d'année.

- Elle rappelle que 2025 marquera le 125^e anniversaire du Mouvement Desjardins. Parmi les faits saillants de l'année 2024, elle mentionne l'importance du rôle de la Caisse comme leader socio-économique dans son milieu, les actions d'accompagnement des membres dans leur autonomie financière et l'adoption de la Norme sur le développement durable et la finance responsable. Le plan d'action qui en découle appuie les objectifs de performance ESG.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques

Madame Guay présente le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée ;
- Les dépôts acceptés et les crédits consentis par la Caisse aux personnes visées par le Code de déontologie Desjardins ainsi que le traitement des situations d'irrégularités relatives à de tels crédits ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent;
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3 Rapport financier

Madame Joyal, directrice générale, présente les résultats financiers du Mouvement Desjardins. À l'aide d'une capsule vidéo, elle commente les résultats financiers de la Caisse pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2024.

La directrice générale apporte des précisions sur la performance de la caisse quant à sa croissance des volumes d'affaires et des excédents. Elle insiste sur l'accessibilité et la proximité avec nos membres et l'accompagnement qui leur est

offert. Finalement, elle souligne la fusion des CDE Québec Capitale et Québec Portneuf pour devenir le nouveau CDE Québec.

Enfin, elle remercie nos membres et nos clients pour leur confiance envers notre coopérative ainsi que l’ensemble du personnel pour leur dévouement auprès de la clientèle.

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

M. Jean-Yves Parent, membre du comité d’engagement, présente et remercie les administrateurs du comité d’engagement. Il présente le rapport de l’utilisation du Fonds d’aide au développement du milieu.

Les membres de l’assemblée sont invités à visionner une vidéo portant sur plusieurs engagements de la Caisse dans son milieu au cours de la dernière année.

Les sommes versées par la caisse pour soutenir des projets dans le milieu en 2024 totalisent 1 330 674\$, provenant du budget des dons et commandites et du FADM. La répartition des sommes investies considérait les priorités établies au plan d’engagement triennal.

Monsieur Parent fait le suivi sur les deux projets porteurs, débutés en 2023, qui répondent aux enjeux prioritaires de notre secteur. Un prototype de camion-épicerie solidaire a été mis en place. Dans le cadre du projet “S’unir pour nourrir” plus de 8 840 plats ont été préparés.

Pour le volet éducation financière et le soutien aux entrepreneurs, on rappelle l’existence du programme “Mes finances, mes choix”, le programme Créavenir et la plateforme La Ruche.

4. Période de questions

Madame Mireille Guay invite les membres à faire parvenir leur question ou commentaire à l’aide de la boîte de dialogue.

Aucune question n’est adressée par les membres.

5. Propositions soumises au vote

5.1 Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes)

Madame Lavoie invite les membres de l’assemblée à visionner une capsule vidéo présentant cet élément distinctif de notre coopérative, qu’est la ristourne.

Adoption de la répartition des excédents annuels (ristournes) – votation en différé

La présidente invite la directrice générale à présenter la recommandation du conseil d’administration à l’égard de la répartition des excédents annuels (ristournes), pour laquelle les membres seront appelés à voter en différé après la présentation de ce soir :

PRÉSENTATION DE LA PROPOSITION SUR LE PARTAGE DES EXCÉDENTS ANNUELS	
	EN MILLIERS DE DOLLARS (\$)
Excédents (déficit) avant ristournes aux membres	27 383
Virements réglementaires et autres ajustements	(2 581)
• Affectation/utilisation des réserves plus-value ¹	(4 605)
• Autres éléments du résultat	1 220
• Utilisation du Fonds d’aide au développement du milieu (FADM) net d’impôt 2024	807
• Ajustement de la ristourne (année précédente)	(3)
Solde des excédents à répartir	24 802
Affectation d’excédents au paiement de la ristourne et FADM	(4 447)
• Ristourne	(5 136)
• Recouvrement d’impôt relatif à la ristourne	1 347
• Affectation au FADM	(659)
Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE)	0
Affectation à la réserve générale	(20 354)
Solde des excédents à répartir	0

FADM

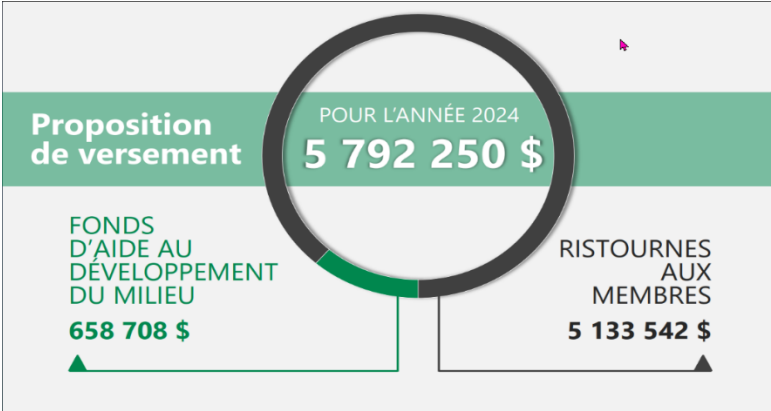
Fonds d’aide au développement du milieu

RRE

Réserve pour ristournes éventuelles

¹

L’affectation à la réserve plus-value réduit les excédents à répartir. L’utilisation de cette réserve augmente les excédents à répartir.



PROPOSITION SUR LA RÉPARTITION DES EXCÉDENTS ANNUELS

RISTOURNE VOLUMES ¹	TAUX PAR 1 000 \$ DE VOLUME PARTICULIERS & ENTREPRISES	ÉQUIVALENT EN MILLIERS DE \$
Comptes		619
Épargne et placements		755
Fonds	0,58 \$	239
Prêts et marges de crédit		1 449
RISTOURNE ASSURANCES ²	23 \$ / 1 000 \$ de prime	673
RISTOURNE CARTES DE CRÉDIT ²	0,58 \$ / 1 000 \$ d'achats nets	408
RISTOURNE PRODUITS ²	Montant de 50 \$ ³	869
RISTOURNE SERVICES DE PLACEMENT ET D'INVESTISSEMENT EN GESTION DE PATRIMOINE ²	Montant de 23 \$ / 1 000 \$ honoraires et commissions	120
TOTAL DES RISTOURNES AUX MEMBRES		5 134

¹ Soumise au vote lors de l'assemblée. ² Taux établis par la Fédération des caisses Desjardins du Québec. ³ Montant pouvant aller jusqu'à 50 \$ pour les membres remplissant les critères d'admissibilité durant 12 mois.

Après les explications fournies par la directrice générale, sur proposition dûment faite et appuyée, l'assemblée appuie la recommandation du conseil d'administration sur la répartition des excédents annuels (ristournes) telle que présentée.

La présidente rappelle que cette proposition sera soumise au vote durant les quatre jours suivant les présentations et discussions de ce soir.

À l'issue de la période de votation en différé, la présente résolution est adoptée :
Sur proposition dûment faite et appuyée, il est proposé d'adopter la répartition des excédents annuels (ristournes) telle que présentée lors de l'assemblée générale annuelle du 9 avril 2025.

Adopté à la majorité.

5.2 Élection des membres du conseil d'administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d'élection

Mme Lavoie débute en précisant les rôles des officiers pour la période d'élection.

Président d'élection

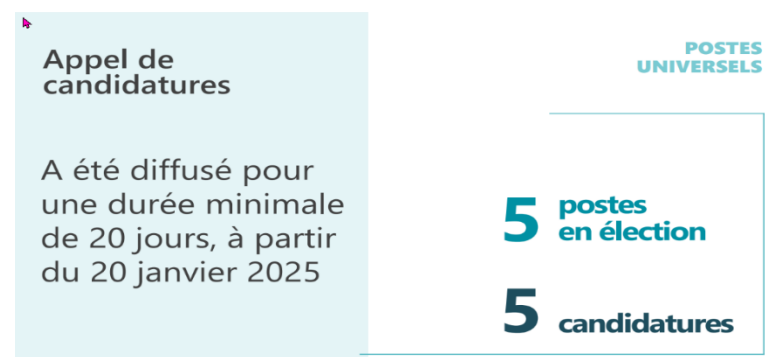
Étant donné que la présidente du conseil d'administration est une personne candidate, la vice-présidente, Mme Mélanie Pilote, agira comme présidente d'élection tel que le prévoit le Règlement intérieur caisse (RIC).

Secrétaire d'élection

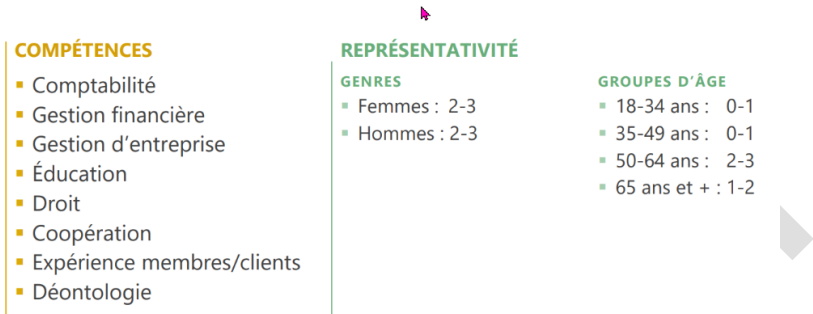
M. Jean-Yves Parent, secrétaire du conseil d'administration, agira comme secrétaire d'élection.

5.2.2Rapport du comité de mise en candidature

Mme Johanna Navas, présidente du comité de mise en candidature, présente le rapport du comité en vue de l’élection des membres du conseil d’administration :



Profil collectif enrichi – Critères recherchés en 2025



Madame Navas présente les cinq (5) candidatures reçues (par ordre alphabétique), en précisant qu’un document de présentation de toutes ces personnes a été déposé sur le site Internet de la Caisse. Le tableau synthèse présente toutes les candidatures éligibles reçues et de quelles façons chacune d’entre elles vient répondre aux critères recherchés par le conseil d’administration pour atteindre son profil collectif cible.

5.2.3 Présentation des personnes candidates

Chaque candidat est présenté en mode vidéo et audio aux membres de l’assemblée. Ces candidats sont:

- Thomas Breton
- Paul Gardon
- Christopher Grondin
- Mireille Guay
- Sarah-Maude Martel-Hamel

5.2.4 Élection par acclamation

Mme Mélanie Pilote, présidente d’élection, annonce qu’étant donné que nous avons 5 postes à pourvoir au conseil d’administration et que nous avons reçu un nombre de candidatures égal au nombre de postes à combler, elle déclare les candidats élus par acclamation. Les personnes suivantes sont élues en tant que membres du conseil d’administration :

- Thomas Breton
- Paul Gardon
- Christopher Grondin
- Mireille Guay
- Sarah-Maude Martel-Hamel

Félicitations à tous.

5.3 Précisions sur l’exercice du vote en différé et l’annonce des résultats

L’animatrice précise aux membres qu’ils seront appelés au cours des prochains jours à voter sur les éléments suivants : la proposition de partage des excédents annuels et les ristournes.

Elle présente notamment les précisions sur l'exercice du vote pour les quatre prochains jours ainsi que la procédure pour voter dans Accès D ou via les bornes de votation au siège social de la caisse.

Ouverture de la période de votation en différé pour 4 jours

Madame Guay rappelle aux membres qu'à compter de la fin de l'assemblée générale annuelle, la période de votation sera ouverte pour une période de 4 jours, soit jusqu'au 13 avril 2025 à 23 h 59.

Précisions sur l'annonce des résultats et la levée de l'assemblée

Madame Lavoie souligne le fait que les résultats de vote demeurent confidentiels jusqu'au moment du dévoilement. À ce propos, les résultats du vote seront dévoilés 24 h à 48 h après la période de votation, sur le site Internet de la Caisse, ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle.

Néanmoins, la présidente précise qu'advenant un vote négatif sur la proposition des trop-perçus, l'assemblée devra se poursuivre à une autre date afin que de nouveaux scénarios soient proposés pour une nouvelle période de votation.

6. Fin de la rencontre et remerciements

La présidente remercie les membres qui ont assisté à l'assemblée et qui exerceront leur droit de vote. Des remerciements sont adressés à tous les membres du conseil d'administration et le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux servir les membres.

7. Publication des résultats et levée de l'assemblée

Suivi des résultats de vote et levée de l'assemblée

À l'issue de la période de votation auprès des membres, voici les résultats obtenus à l'égard du scénario recommandé par le conseil d'administration.

- Proposition sur le partage des excédents annuels et les ristournes :
 - o 94 % des membres ont voté en faveur de la recommandation.
 - o La proposition est adoptée.

Les résultats des votes en différé ayant été publiés sur le site Internet de la Caisse, l'assemblée générale est officiellement levée le 15 avril 2025 à 11h57.

Mireille Guay,
Présidente

Jean-Yves Parent,
Secrétaire